

SERMON POUR L'OUVERTURE DE LA CURATELLE DES PAUVRES DE CONDITION ECCLESIASTIQUE

Prononcé à l'église cathédrale du monastère des Miracles le 2 décembre 1823.

«Que les pauvres voient, et qu'ils se réjouissent : cherchez Dieu, et votre âme sera vivante : car le Seigneur a exaucé les indigents, et il n'a pas méprisé ceux qui étaient pour lui dans les fers.»
(Ps 68,33-34)

Un jour, notre Seigneur Jésus Christ, riche en miséricorde, dit de lui-même qu'il avait été envoyé pour *évangéliser les pauvres*, et non pas simplement envoyé, mais *oint* par une certaine action particulière et mystérieuse du saint Esprit, ou consacré pour cette mission. *L'Esprit du Seigneur est sur moi*, il rapporte à lui-même ces paroles du Prophète Isaïe, *L'Esprit du Seigneur est sur moi; il m'a consacré par son onction pour évangéliser les pauvres en son Nom, il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur contrit* (Luc 4,18). Si la mission céleste et divine a eu en partie pour objet d'évangéliser les pauvres; si le très saint Envoyé de la Divinité a dû recevoir une consécration particulière pour ce ministère, combien donc est important le ministère, d'évangéliser les pauvres ! Il est vrai, Jésus Christ a évangélisé principalement les pauvres en esprit, et il leur a offert la richesse spirituelle de la grâce; mais il a évangélisé aussi les pauvres selon la chair, il a guéri les malades et les paralytiques; il a eu pitié de la foule qui n'avait pas à manger, et plus d'une fois il lui a distribué l'aumône du pain, nourrissant cinq mille personnes avec cinq pains, et quatre mille avec sept pains. La mission pour laquelle il a été envoyé lui-même par son Père, il la donne par ordre de succession à ses disciples. *Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie* (Jen 20,21). Bienheureux celui qui est envoyé et consacré par lui de cette manière, pour combler la pauvreté spirituelle du prochain de la richesse spirituelle de la grâce ! Mais n'est-ce pas aussi avoir une part heureuse à sa mission et à son onction que de pouvoir évangéliser même les pauvres selon la chair, soulager leur misère par une parole de consolation et d'espérance, et, dans la mesure du possible, aussi par un œuvre de secours ?

Pour cette fois, l'esprit de philanthropie du Christ m'envoie évangéliser les pauvres, nommément les vôtres, mes frères, ministres de l'autel. Cet esprit s'est ému dans le Très-Pieux Oint du Seigneur et dans la Très-Sainte Assemblée de l'Administration ecclésiastique, pour venir au secours de vos délaissés, de ceux qui sont exténués par la vieillesse, enchaînés par la maladie, réduits à l'orphanité, au veuvage; aujourd'hui se pose la base d'une assistance constante pour eux par le moyen d'une Société de Curatelle composée de vous-mêmes dans ce but; les moyens pour cela, l'Administration elle-même les a fournis en partie, dans la mesure de sa possibilité, et en partie elle nous a autorisés à recourir à la philanthropie des enfants fidèles et obéissants de l'Église. *Que les pauvres voient, et qu'ils se réjouissent ! car le Seigneur a exaucé les indigents, et il n'a pas méprisé ceux qui étaient pour lui dans les fers de leur souffrance.*

Avant de porter cette joie des pauvres devant Dieu dans une prière d'action de grâces, ainsi que nous l'a ordonné le Très-Saint Synode, jetons un coup d'œil d'observation rapide sur la multiplicité diverse des afflictions des pauvres qui attendent du soulagement.

La pauvreté est l'un des fruits amers de la malédiction que le péché de l'homme a semée sur la surface de tout la terre, et il laquelle la colère de Dieu a permis de croître. Comme c'est un aliment, le fruit de l'arbre défendu qui a constitué l'objet visible du premier péché, et que la première manifestation de la contagion du péché qui a pénétré l'homme, a été le vêtement artificiel, le feuillage du figuier, au lieu du vêtement naturel de lumière dont l'homme a été dépouillé par le péché, vêtement également souillé par le péché, parce qu'il a mis au jour le désir astucieux et hypocrite de cacher la suite du péché, conformément à ces effets du péché, l'effet et la malédiction s'est manifesté d'une manière particulière sur ces deux mêmes objets, la nourriture et le vêtement de l'homme, en sorte que, par rapport à ces objets, il est devenu plus misérable que les dernières créatures terrestres. L'homme se construit une habitation; les autres animaux s'en construisent aussi : en cela, ils sont égaux entre eux. Mais, pour la nourriture, *les oiseaux du ciel ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers* (Mt 6,26), tandis qu'il a été dit à l'homme, au jour de la malédiction : *Tu mangeras ton pain la sueur de ton front* (Gen 3,19), et que ce qu'il a semé, moissonné, rassemblé dans ses greniers, n'est pas encore une nourriture pour lui si ne viennent à son aide la meule, la force du levain et du feu, et un art varié, – l'esprit lui-

même de la grâce, qui annule la malédiction, quoiqu'il nous délivre de l'inquiétude soucieuse de la nourriture : *Ne vous inquiétez pas de ce que vous mangerez*, ne nous affranchit pas encore du travail pour nous procurer notre subsistance : *Nous travaillons jusqu'à l'heure présente*. Et pour le vêtement – *les lis des champs ne travaillent pas, ne filent pas*; les animaux irraisonnables non plus : leur vêtement, sans aucun effort de leur part, croît sur leur corps même, et, de la même manière, lorsqu'il devient vieux, est remplacé par un nouveau, tandis que l'homme, non seulement ne se trouve pas dans le monde entier un vêtement tout prêt, non seulement a besoin d'un travail pénible et long pour se faire un vêtement, mais encore est obligé même, pour cela, ou de piller ou de tuer d'autres créatures, par exemple, de dépouiller la brebis d 'on vêtement naturel pour se vêtir de sa toison, ou de la tuer tout à fait pour se vêtir de sa peau. Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur la pauvreté commune de l'homme, que je ne fais qu'indiquer en passant pour que ceux qui sont attentifs puissent remarquer comment les choses les plus ordinaires de la vie accusent les effets du péché originel et de la corruption du genre humain mêlée à la nature elle-même, et pour que personne n'ose mépriser la pauvreté qui, dans un certain degré, est le partage commun des hommes, les abaissant tous; sans exception, au-dessous des créatures les plus viles elles-mêmes. Voyons de plus près la pauvreté particulière qui provient de ce que, soit conséquence inévitable de la vie sociale, soit effet de la cupidité et des autres passions, les hommes n'ont pas partagé également entre eux leur pauvreté commune.

L'affliction de la pauvreté est l'une des afflictions les plus pesantes, parce qu'elle opprime la vie dans ses existences les plus inévitables : ce n'est pas comme beaucoup d'autres afflictions qui proviennent de la non-satisfaction de besoins seulement passagers ou même seulement imaginaires. On m'humilie, ou bien l'on élève au-dessus de moi ceux qui étaient au-dessous : je peux m'affliger et beaucoup et peu, à peu près autant qu'est grand ou petit mon amour-propre; mais je peux aussi dompter tout à fait l'affliction, en domptant l'amour-propre; on vit paisiblement et heureusement même dans la plus basse condition. On me calomnie, on m'enlève la bonne opinion : ce malheur même, quand il ne s'étend pas au delà de l'opinion, est affaire d'opinion : car l'opinion des autres sur moi, quelle qu'elle soit, ne m'ôte pas le pouvoir de rester honnête, si je suis honnête; bien pensant et craignant Dieu, si je suis tel; or, pour celui qui a un trésor, est-ce un lourd chagrin que les autres pensent qu'il n'a pas ? Mais quand je manque de nourriture, de vêtements, alors aucune philosophie ne peut me persuader que je n'ai pas faim et que je ne suis pas nu : ici, le secours matériel de la compassion peut seul soulager la souffrance matérielle.

La pesanteur propre à la pauvreté s'augmente encore de ce que ce malheur devient très souvent la semence ou l'aliment d'autres maux. Si à la pauvreté vient se joindre la maladie, elles se renforcent l'une l'autre pour écraser ensemble la pauvre humanité : la pauvreté ne permet pas de combattre la maladie par un traitement, la maladie ne laisse pas place à l'amour du travail pour combattre la pauvreté. Si la pauvreté atteint le chef de famille, le poids de la misère s'augmente sur lui selon le nombre de membres de sa famille, pendant que le même fardeau pèse en même temps sur chacun d'eux : pour son fils, point d'éducation; pour sa fille, point de mariage. Je ne dirai pas que la pauvreté fraie directement le chemin aux vices, aux crimes et aux malheurs qui en sont les suites, car il a été dit incontestablement que *les mauvaises pensées sortent du cœur* (Mt 15,19), et non d'une source vide : du reste, ceux qui observent avec attention le cœur humain peuvent remarquer que la parole d'iniquité cachée en lui, ou se trouve refoulée dans son intérieur, ou se fait jour dans les actes extérieurs, selon le concours des circonstances extérieures; ainsi, l'extrême pauvreté aiguise la tentation de l'acquisition injuste l'habitude d'un extérieur inconvenable, si ordinaire dans la pauvreté, présente comme n'étant pas trop repoussantes les actions inconvenantes, et, par une étrange transformation de la cause en ses conséquences, l'âme n'est quelquefois pas moins atteinte que le corps par la pauvreté corporelle; – elle est atteinte d'autant plus dangereusement qu'elle sent moins la gravité de cette misère spirituelle en comparaison avec la corporelle.

Sera-t-il agréable aux enfants de l'abondance que je parle encore ? Je dirai cependant, obéissant à la vérité pour notre instruction à nous qui n'ayons pas expérimenté la pauvreté, dont beaucoup la considèrent avec plus d'indifférence qu'il ne faudrait, – que le fardeau qui oppresse particulièrement nos frères pauvres, c'est précisément notre richesse et notre luxe. *Le Dieu vivant*, dit l'Apôtre, *nous donne tout abondamment pour la jouissance* (I Tim 6,17) : pourquoi donc l'un n'a-t-il pas même le pain nécessaire du jour ? C'est que l'autre a enfermé chez lui *beaucoup de biens mis en réserve pour plusieurs années*, ou dépense en un jour plus que la subsistance d'une année du pauvre. Ne suis-je pas le maître, dira-t-il, d'épargner ou de dépenser à mon gré une propriété légitime ? Tu en es le maître; mais tu dois épargner et dépenser aussi légitimement, selon la loi de l'espérance en Dieu qui reçoit comme un prêt fait à lui-même ce qui est employé pour les pauvres, et, sans aucun doute, ne laissera pas son créancier dans le besoin : – selon

l'habitude, si cela est possible, des parfait croyants qui *distribuèrent à tous selon que chacun avait besoin*, d'où venait que *nul n'était pauvre parmi eux* (Ac 4,34); du moins selon les lois de la sagesse et de la modération, selon les lois de la philanthropie et de la compatissance, qui ne sont pas moins intelligible pour les pauvres que pour toi la loi de la propriété. Ou bien, si l'on veut, nous ne disputerons pas aux riches le droit de disposer de leur propriété, légitime aussi désordonnement qu'ils le voudront : il serait seulement à désirer que leur cœur sentit combien quelquefois, en pensant jouer innocemment leur propriété, ils transpercent profondément les cœurs des pauvres. *Vous connaissez*, dit Moïse aux Israélites, en les engageant à ne point offenser l'étranger, *vous connaissez l'âme de l'étranger, puisque vous-mêmes vous avez été étrangers en la terre d'Égypte* (Ex 23,9). Nous qui, nous-mêmes, par les largesses de Dieu, n'avons pas été pauvres, connaissons-nous l'âme du pauvre ? Savons-nous ce qu'il pense et qu'il sent en passant, par exemple, auprès des vastes demeures du riche, ou auprès de l'immense maison de spectacles, ou en rencontrant celui qui est vêtu d'habits somptueux au delà des exigences de son état, ou en flairant les fumées d'un gras festin, ou en entendant le éclats de la musique sortir des palais du luxe et en y voyant, au milieu de la nuit, briller la lumière du jour ? – «Si, – pense-t-il probablement, – si ces vastes demeures n'étaient pas remplies de ce qui est complètement inutile au riche, combien de mes semblables pourraient recevoir de lui l'indispensable, que nous n'avons pas maintenant ! Si ce large toit n'était pas nécessaire à quelques heures de fête, afin que l'on s'y rassemble pour voir des faux-semblants et entendre de fictions, combien on y pourrait réunir et abriter de gens qui n'ont pas maintenant où reposer la tête, ou qui ne vivent pas, mais consomment leur vie dans des habitations malpropres, malsaines, demi-ruinées et les menaçant de leur chute ! Et alors, ici, ce ne seraient plus des personnages menteurs qui feraient entendre les cris feints des passions, mais des personnages non contrefaits d'un spectacle sans artifices, qui élèveraient jusqu'au ciel les cris de la reconnaissance, et les pierres elles-mêmes proclameraient la vertu réelle de la philanthropie. Si celui qui porte ce rare vêtement d'un autre monde, consentait à l'échanger pour le vêtement ordinaire de son pays, il serait alors encore vêtu lui-même convenablement, et il aiderait bon nombre d'entre nous à échanger nos haillons pour des vêtements. Si de ce festin, dont la longueur fatigue les convives, on retranchait un service ou une liqueur, on en pourrait composer un nouveau festin pour quelques-uns qui sont maintenant affamés et altérés. Autant de sons doux ou frémissants dans le palais du luxe à l'heure du plaisir, autant on pourrait apaiser de cris et de gémissements de la misère, si à cette heure on refusait à l'art ce qui lui est promis, pour le donner à la pauvreté. Là, le jeu des riches est apprécié à un prix incomparablement plus élevé que le travail des pauvres; et à ceux qui paient ce prix quelquefois avec plus d'empressement que le salaire à un ouvrier ou une dette à un prêteur, il ne vient pas à la pensée que pour ce prix il serait possible de gagner le bien-être d'une pauvre famille et plusieurs cœurs reconnaissants. Dans ce palais lumineux, on pourrait supprimer quelques-uns de ses nombreux flambeaux, de sorte qu'il restât encore suffisamment lumineux, et, par là, on pourrait remplir de l'huile de la consolation la lampe de la vie qui s'épuise par la pauvreté et peut s'éteindre bientôt tout il fait.» – Si dans ces réflexions, je devine quelque peu l'âme du pauvre, jugez quelle doit être sa douleur quand il sent sa misère, qu'il voit autour de lui des moyens qui pourraient mettre un terme, et la facilité de les mettre en pratique, mais qu'il voit en même temps que l'on ne veut pas les mettre en pratique, et qu'à lui, cela n'est pas permis : – il se trouve au milieu du courant du fleuve de l'abondance des autres, mais l'eau des autres passe près de ses lèvres et les laisse desséchées ! Ainsi l'Évangile, dans le récit de Lazare, regarde comme le trait le plus fort de sa misère qu'il souffrait au seuil de l'abondance : *Il était couché à sa porte, couvert d'ulcères, et il désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche* (Luc 16,20-21).

Celui qui voudra passer en revue la pauvreté dans les différentes conditions sociales, celui-là découvrira encore des traits variés de souffrance, et de nouveaux motifs de compatissance; et, dans cette revue, la pauvreté de notre condition paraîtra, je pense, aux observateurs attentifs, particulièrement digne d'un intérêt compatissant. Dans les autres conditions, il n'est pas rare que l'indigence provienne de la paresse, de l'avidité entreprenante du lucre de la prodigalité, et que, par conséquent, elle ne soit plus un malheur, mais un châtement : dans la condition des ministres de l'Autel, la pauvreté, qui en constitue le partage presque général, se transforme en indigence ordinairement par la maladie, la vieillesse ou la mort du chef de la famille, qui la nourrissait avec lui. Dans certaines conditions, l'orphelin et la veuve s'abritent du moins sans obstacles sous le toit en deuil du père et de l'époux : dans notre condition, l'orphanité et le veuvage, même la maladie et la vieillesse, en tarissant la source de la subsistance, enlèvent au pauvre, la plupart du temps, même la demeure qui, selon les règlements, doit toujours appartenir au desservant actuel de l'église.

Enfin – *ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a entendu (Ps 33,7). Que les pauvres voient, et qu'ils se réjouissent !*

Il est vrai qu'aujourd'hui même, nos pauvres ne peuvent voir parmi nous qu'une préparation au soulagement de leur sort; ils ne peuvent se réjouir encore qu'en espérance. En effet, nous ne recevons encore que la moindre partie des moyens de les secourir, de la main philanthropique de l'Administration, tandis que la plus grande partie en est encore cachée dans les mains de la philanthropie privée. S'accomplira-t-elle de ce côté aussi, l'espérance des pauvres, et leur joie sera-t-elle en effet comblée ? Verront-ils, dans les participants d'une même condition, un même esprit de fraternité, et une sollicitude aussi sincère pour la pauvreté de la condition que pour la pauvreté de la famille propre ? Verront-ils, dans les enfants de l'église, la foi annoncée par l'Apôtre : *La foi pure et sans tache devant Dieu et le Père, c'est de visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions (Jac 1,27)*, et en premier lieu les orphelins et les veuves laissés par le ministres de cette foi pure ? Quand il s'agit de la protection de ces veuves et de ces orphelins, vous souvenez-vous

enfants de la foi, que ceux dont ils sont privés ont passé et fini leur vie dans la prière pour vous et dans le service du salut de vos âmes ? Songez-vous que ces veuves et ces orphelins de vos pasteurs n'ont pas reçu d'héritage, et que ces pasteurs eux-mêmes n'ont pas fait d'économie pour leur vieillesse ou leur maladie parce *qu'ils ont veillé sur le troupeau de Dieu, non par contrainte, mais de bonne volonté et selon Dieu; non pour des revenus injustes, mais avec zèle (I Pi 5,2)* ! Voulez-vous couvrir votre profusion, votre magnificence, vos plaisirs, que l'immodération souille souvent en vérité, – voulez-vous les couvrir par des offrandes volontaires et expiatoires à la philanthropie et à la charité ?

Espérons que Celui qui a commencé la bonne œuvre parmi nous, l'accomplira aussi par sa grâce, au moyen d'instruments à lui agréables. Remercions-le pour le commencement : invoquons-le pour l'accomplissement. *Cherchez Dieu, et votre âme sera vivante. Le Seigneur a exaucé – et il exauce encore – les indigents, et il n'a pas méprisé ceux qui étaient pour lui dans les fers de la souffrance. Amen.*